



Fédération Sportive et Gymnique du Travail

Commission Régionale Alsace de Tir à l'Arc

Maison Départementale des Sports - 4 rue Jean Mentelin 67200 STRASBOURG

Tél : 03 88 26 94 13 - <http://www.arcsfgt-alsace.fr>

COMPTE-RENDU

de la réunion du 28 octobre 2016 au club house de la SOGS Avenir.

Le président Geiss ouvre la séance à 19h45

Présents : Gilbert Geiss (ACS), Pierre Mappes (ACS), Jacques Barthel (Avenir), Corinne Richert (Strasbourg 65), Christine Kuntz (UTC), Alain Braun (UTC), Michel Kuntz (UTC)

Excusés : Eric Stern (Atake 68)

1) Approbation du PV de la réunion du 13 mai 2016 :

Le PV est adopté à l'unanimité.

2) Finances :

En l'absence du trésorier, le point est remis à la prochaine réunion.

Gilbert Geiss lui remettra dès que possible les supports pour demander une subvention pour les rencontres fédérales des 14/15 janvier 2017 (18 mètres), des 29/30 avril 2017 (25 mètres) et des 4/5 juin 2017 (championnat de France 18 mètres par équipes de club).

Un budget prévisionnel sera à envoyer rapidement à Raymond Hanss.

3) Situation des clubs :

Le président souhaite la bienvenue à Corinne Richert qui intègre la commission et représente le club de tir Strasbourg 65.

Il la félicite pour l'organisation du 1^{er} tour 18 mètres qu'elle a mise en place avec son équipe.

Avec la reprise de l'école de tir à l'arc, la section se reconstruit peu à peu. A noter l'arrivée d'un archer handicapé non autonome. Il pourra tirer en catégorie CH1.

L'Arc Club de Strasbourg a eu le plaisir de voir arriver une vingtaine de jeunes futurs archers.

L'UT Cronembourg a également quelques nouveaux arrivants.

Pas de changements pour la SOGS Avenir

4) Comptes-rendus :

Le 1^{er} tour du championnat d'Alsace 18 mètres 2016/2017 s'est déroulé sur le terrain du club de tir Strasbourg 65. 6 enfants et 3 poussins ont tiré le samedi 15 octobre 2016, 26 adultes le dimanche 16 octobre 2016 sous la houlette des arbitres.

Un repas commun a été proposé par le club recevant.

Il est décidé que les repas réservés seront payés par chaque club à l'organisateur, à charge pour les clubs de gérer les éventuels absents ou désistements.

La CFA s'est réunie le 22 octobre 2016 au CORPS de Vénissieux.

Le règlement qui entrera en vigueur pour 2017/2020 a été préparé.

Les C3 iront jusqu'à 489 avant de passer à la dernière catégorie C4 sur trispot, la catégorie C5 n'existant plus.

Les catégories handicapés sont remaniées :

CH1 : 18 m 2 volées à 10m sur blason de 80, 25 m 2 volées à 15m sur blason de 80

CH2 : 18 m 2 volées à 15m sur blason de 80, 25 m 2 volées à 18m sur blason de 80

CH3 : 18 m 2 volées à 18m sur blason de 80, 25 m 2 volées à 18m sur blason de 60

Un point est rajouté sur le règlement fédéral stipulant que tout résultat ne pourra être validé que si le règlement complet est effectué.

Le championnat de France par équipes de club à Faches Tumesnil est reporté du 12 novembre 2016, au 4 juin 2017.

La coupe de France individuels prévue à Vitry sur Seine est déplacée en 2018 (prévision 19/20 mai).

Vitry sur Seine a élu une nouvelle présidente.

La région Bretagne a rejoint la FSGT avec plusieurs clubs pratiquant le tir à l'arc.

5) Prochaines rencontres :

Le challenge de la Saint Nicolas est prévu le 4 décembre 2016 à l'ACS.

Deux coupes seront mises en jeu (1 adultes, 1 enfants). Le règlement sera mis sur le site de la Commission.

Un repas chaud sera proposé par l'ACS : bouchées à la reine avec croûte et pâtes, café, dessert pour 12 euros hors boissons. L'apéritif sera offert par la Commission et le café de la pause par l'ACS.

Les inscriptions et les réservations de repas sont à faire parvenir par mail à arc_strasbourg@yahoo.fr avant le 26 novembre 2016.

Le deuxième tour du championnat d'Alsace 18 mètres aura lieu les 14 et 15 janvier 2017 à l'ACS. Ce tour comptera pour le championnat de France.

Le challenge de l'Amitié se disputera à Grand Charmont (25) le 12 mars 2017. Le déplacement se fera en car aller-retour dont la Commission financera un tiers.

Le voyageur Josy sera contacté en temps utile.

6) Divers :

Les demandes de diplômes pour le passage au deuxième niveau sont prises en charge par Jean-Claude Brabo (Fédération FSGT D1) pour finalisation.

Le planning des arbitres pour la saison en cours est finalisé. Michel Kuntz l'enverra à tous les arbitres. Il est décidé que les arbitres officieront le dimanche et désirant participer à la compétition, pourront faire leurs tirs le samedi.

La version informatisée du livret d'archer est à envoyer à Pierre Mappes et à Corinne Richert.

Le besoin de formations est à adresser à Gilbert Geiss, référent formation pour l'Est .

Fin de la réunion à 21h30

Prochaine réunion le vendredi 6 janvier 2017 à l'Avenir, sous réserve de disponibilité de la salle.

Le secrétaire :

Michel Kuntz

Le président :

Gilbert Geiss